



A l'attention de Mme Schoumacher
Pharmacienne titulaire
Pharmacie du Centre
Saint-Avold

A Saint-Avold, le 06 Mars 2026

Objet : réponse à votre courriel du 28 février « Alerte sur l'état de l'offre de santé sur la commune »

Madame,

J'accuse bonne réception de votre mail du 28 février 2026, qui a retenu toute mon attention.

Votre interpellation en ce qui concerne plus spécifiquement le domaine de la santé est tout à fait légitime, contribue positivement au débat public et je vous en remercie.

Le recours à un médecin traitant pour la population et plus généralement l'amélioration de l'accès aux soins pour les assurés du territoire ont été nos préoccupations constantes durant ce mandat, même s'il ne nous a pas été possible d'avancer sur tous les points. Ainsi, avant de vous parler de nos projets, j'aimerais vous rappeler ce qui a été fait :

- Afin de renforcer ces moyens d'agir, la Ville a recruté un chargé de mission santé.

Avec son appui, nous avons pu :

- * déployer le dispositif de téléconsultation assistée et augmentée en lien avec la CPTS Vallée de la Nied à la Carrière suite au départ à la retraite de Mme le Dr. Brasse,
- * accompagner le projet de reprise du cabinet de radiologie Le Forum,
- * trouver une solution en lien avec la direction du CHIC Unisanté+ pour pérenniser le service de Soins Médicaux et de Réadaptation à l'hôpital Lemire,
- * aller à la rencontre des étudiants de la faculté de médecine de Strasbourg afin de leur présenter notre commune avec la participation de représentants de la CASAS et de la CPTS,
- * de soutenir la CPTS dans le développement de ses actions de préventions.

S'agissant des mesures et projets que nous envisageons :

- Afin de renforcer l'aide à l'installation de cabinets médicaux existante au niveau de la Communauté d'agglomération, Saint-Avoid a pris une délibération en janvier 2026 afin de renforcer le dispositif intercommunal. Ainsi, pour toute nouvelle installation, tout cabinet pourra bénéficier d'une aide au loyer dégressive pour les 3 premières années de fonctionnement (cf. délibération ci-jointe),

- Notre projet de maison de santé pluridisciplinaire à la Carrière est toujours d'actualité. Si nous avons une piste avec le GMSI qui ne s'est malheureusement pas concrétisée, nous comptons sur les compétences de notre chargé de mission pour nous aider à la construire. Si une priorité est mise pour le quartier de la Carrière, elle n'exclue aucune autre piste. Bien au contraire, nous avons actuellement des contacts pour un projet d'implantation d'un médecin généraliste en cœur de ville. Mais en regardant attentivement la situation, il n'y a plus du tout de médecin à la Carrière, et votre consœur, se trouve de ce fait en grande difficulté.

Au-delà du temps perdu avec GMSI, la difficulté principale a résidé dans le fait qu'il faille déjà trouver un ou deux médecins désireux de s'engager pour initier un projet. Car oui, comment construire et comment dimensionner cet équipement, sans en connaître précisément les acteurs. A cet égard, je suis tout à fait prêt à mobiliser des moyens de la Collectivité pour investir mais également pour en faciliter le démarrage (ex. prise en charge d'un poste de secrétaire médicale),

- Nous sommes également ouvert à l'étude de tout autre projet, dès lors qu'il s'insère de façon cohérente et utile sur la commune.

- Continuer d'aller à la rencontre des facultés de médecine pour tenter d'attirer quelques internes (futurs médecins) vers Saint-Avoid :

*A ce titre, je suis tout à fait prêt à soumettre au Conseil municipal une délibération qui permette d'aider les étudiants, en contrepartie d'une installation à Saint-Avoid dont les modalités restent à fixer.

* Nous étudions par ailleurs la possibilité de recruter des médecins salariés comme le font certaines municipalités et/ou structures. Dès lors, ils pourraient bénéficier d'un meilleur accompagnement, mais leur offrir également une meilleure qualité de vie et de travail,

* A cet égard, nous entretenons des relations étroites avec les établissements hospitaliers, eux aussi à la recherche de praticiens, car nous sommes convaincus qu'une approche partenariale et coordonnée aura d'autant plus de chance d'aboutir,

- Soutenir encore davantage la CPTS dans la réalisation de ces projets,

- Accompagner les établissements publics et les associations dans toutes les actions de préventions qu'elles mènent ou qu'elles envisagent de créer,

- Enfin, je pense qu'il convient d'attirer l'attention des pouvoirs publics quant à cette problématique. Car chacun exige du Maire qu'il s'investisse sur le sujet et à juste titre.

Mais encore faut-il rappeler que la santé est en premier chef une compétence de l'Etat. Dès lors, la Collectivité doit se substituer à la carence de l'Etat... alors que l'Etat lui supprime de plus en plus de moyens à destination des municipalités. Dans ce sens, j'ai déjà saisi le ministre de la Santé pour qu'il se déplace à Saint-Avold, malheureusement je n'ai fait l'objet d'aucun retour de sa part. Mais bien évidemment qu'il faudra relancer cette invitation afin que l'Etat prenne la pleine mesure de la situation et des défis qui nous attendent. A cet égard, je ne suis pas opposé au principe d'une approche plus encadrée quant à l'installation des praticiens, même si cela fait débat et qu'il faudrait à mon sens avant tout, d'abord privilégier les mesures incitatives. Dans nos territoires, il existe une qualité de vie et de services que nous devons savoir pleinement valoriser. Faire comprendre à l'Etat qu'il est peut-être nécessaire de revoir les règles permettant d'être classée en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) serait déjà un bon point de départ.

En conclusion, je sais que vos attentes sont fortes en matière de santé. C'est pour cela que je continuerai à tout mettre en œuvre pour que l'offre de soins se densifie sur notre commune. C'est dans ce cadre que j'ai demandé à mes équipes d'avoir une attention toute particulière concernant la venue de docteurs juniors en fin d'année 2026 dans le département de la Moselle et plus particulièrement en Moselle Est. Nous devons saisir cette opportunité pour faire découvrir à ces futurs médecins notre ville, son dynamisme, ses atouts, ses infrastructures, son cadre de vie afin leur donner envie de venir s'y installer.

Tout en espérant que ces éléments vous assurent pleinement du sérieux et du cœur que nous attachons à cette question de la santé, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de notre très haute considération.

René STEINER

Maire
Candidat

